Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [4]

Artikel: Economie familiale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-277537

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE SOTTISIER

Salon de l'auto oblige, la version 1985 du sempiternel cliché nana/bagnole ne pouvait manquer en ce numéro d'avril.

LA VILLE FUTURE

Publicité FIAT

* * *

Nous ne résistons pas à la tentation de reproduire un texte extrait d'un manuel de dictée utilisé dans le canton de Fribourg et communiqué par une lectrice fribourgeoise à la rédaction de « 24 Heures » (Courrier des lecteurs du 21 février).

« Je te vois maman. Je te vois avec ton front de bonne femme qui renferme quelques idées (sic), avec tes yeux de ménagère qui ne regardent pas plus loin que la maison, et avec tes lèvres de mère, mobiles et douces. Je vois tes mains un peu rugueuses que la vie a frottées avec tous ses travaux. Maman, lorsque tu es assise à la fenêtre, tu couds et tu penses. Tes pensées ressemblent à une allée de vieux tilleuls où c'est toujours plein d'ombre... Tu penses à la chemise que tu couds, à un gilet, à un pantalon ou à la soupe du soir. Mais surtout, tu penses à moi. Alors, maman, tu n'es plus une simple femme qui coud et qui pense, tu es la mère d'un enfant de 12 ans qui t'aime. »

Suite logique de ce petit chef-d'œuvre, lisez ci-dessous le début d'un communiqué paru dans « Construire » du 27 février. Ce qui est gênant dans ce communiqué, ce n'est certes pas que l'on encourage les jeunes à apprendre la bonne tenue d'un ménage, mais 1) que l'on s'adresse uniquement aux jeunes filles. Il est vrai que l'apprentissage officiel leur est réservé, mais il faudrait précisément dénoncer cette injustice ; 2) que l'on établisse un lien entre cet apprentissage et les professions typiquement féminines, enfonçant à coups de marteau les clous des préjugés, hélas ! déjà bien vissés dans l'esprit des jeunes filles concernant leurs possibilités d'avenir professionnel.

Economie familiale

Dans quelques mois, beaucoup de jeunes filles termineront l'école : le compte à rebours a déjà commencé. Certaines se demandent ce qu'elles feront, quelle profession choisir.

Et pourquoi ne pas commencer par un apprentissage ménager ? Quelques-unes fronceront les sourcils d'un air dédaigneux. Mais la plupart sont prêtes à acquérir une formation qui leur permette de tenir rationnellement un ménage ; cette année affermira ainsi leur caractère et représente pour elles la meilleure base possible pour toutes les professions sociales et paramédicales, telles que : assistante sociale, éducatrice en milieu ouvert, assistante de police, aide hospitalière, infirmière, sage-femme, puéricultrice... Rappelons aussi que d'autres professions encore demandent de l'expérience dans la tenue d'un ménage – par exemple jardinière d'enfants, gouvernante d'hôtel, employée de restaurant, responsable de cantine, etc. Nous pensons ici, bien sûr, à l'apprentissage ménager réglementé et contrôlé par la Confédération, qui garantit cette formation à des conditions plus sûres que celles que d'autres voies pourraient offrir.

Chaque apprentie, en réussissant ses examens, obtient un certificat fédéral de capacité d'employée de maison. Ce diplôme constitue une base reconnue par tous, qui peut se révéler très utile non seulement pour sa vie professionnelle ultérieure, mais aussi dans le cadre d'une autre formation.

Et pour couronner le tout, voici encore quelques passages tirés d'un livre intitulé « La croissance de l'enfant », dont on ne nous indique ni l'auteur ni l'éditeur. Nous le sortons d'un article publicitaire paru dans la presse quotidienne.

Dans la famille traditionnelle, le père participait peu aux soins et à l'éducation de ses enfants, du fait de ses horaires de travail, et il dépendait surtout de sa compagne, qu'il en vienne ou non à assumer un rôle important auprès d'eux au cours de leur prime enfance.

Toutes les femmes s'accordent néanmoins pour reconnaître que le fait de partager jour après jour, avec leur compagnon, les mille détails de la vie quotidienne de leurs enfants (leurs rires, leurs jeux, leurs progrès) renforce les liens de leur couple.

(...)

Toutefois, on ne peut pas affirmer qu'il soit bon, dans tous les cas, que le père apparaisse sur la scène, car tous les individus, et toutes les situations familiales sont différentes.

(...)

La présence du père est nécessaire à la maison, pour soutenir la mère dans son autorité, pour être en quelque sorte l'incarnation de la loi et de l'ordre qu'elle introduit dans la vie de l'enfant. Bien entendu, pour cela, il n'a pas besoin d'être à la maison constamment ; il faut toutefois qu'il se montre assez souvent pour que l'enfant ait le sentiment qu'il est réel et vivant.

En somme, la boucle est bouclée. En ayant l'air de faire des concessions à l'air du temps, on scelle dans le marbre et dans le plomb les piliers de la tradition en matière éducative. Un père doit rester un père, une mère doit rester une mère, qui pourrait affirmer le contraire ? Et les enfants seront bien gardés.